

# **SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

---

## **IV - COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE**

---

### **4.1 - Projet INTERREG IIIA et perspectives**

---

#### **RAPPORT D'INFORMATION**

-----

Dans le cadre de la coopération avec la Généralité de Catalogne et le Conseil Général du Val d'Aran, le Syndicat Mixte et ses partenaires ont commencé depuis le 30 Novembre 2002, la mise en œuvre du projet « La vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier ».

#### **COORDINATION POLITIQUE**

Au cours de l'année 2006, les représentants politiques du projet ne se sont pas réunis. Il s'étaient rencontrés en juillet 2005 et avaient validé ensemble :

- l'achèvement du projet INTERREG d'ici à fin 2006,
- la pérennité de cette collaboration au-delà de 2006 y compris si aucune perspective de programme européen ne vient en prendre le relais,
- l'analyse des possibilités d'inscrire cette coopération autour de la Garonne dans les travaux des structures membres de l'Euro-Région Pyrénées-Méditerranée, entre autres la Généralité de Catalogne et la Région Midi-Pyrénées.

Comme suite à l'approbation par l'Etat espagnol du nouveau statut d'autonomie de la Généralité de Catalogne, le Président de la Généralité a organisé des élections anticipées le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Les résultats de ces élections ont eu pour conséquence le renouvellement de l'ensemble des membres du gouvernement catalan, dont son Président.

Au mois de mai 2007, des élections locales (conseillers généraux et municipaux) vont se tenir dans le Val d'Aran.

Etant donné, ces échéances électorales le Sméag devrait organiser, à partir de juin 2007, une nouvelle rencontre avec les représentants du Val d'Aran et de la Généralité de Catalogne afin de définir les modalités et contenu des futures collaborations autour de la Garonne.

## GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Depuis septembre 2005, les porteurs de projet Interreg doivent utiliser un logiciel pour la remontée des dépenses auprès de l'Autorité de gestion du programme Interreg IIIA. De nombreux dysfonctionnements dans ce logiciel ont entraîné du retard dans la remise des rapports.

Le rapport faisant état de l'avancement technique et financier pour la période de septembre 2005 à mars 2006 vient tout juste d'être validé, et le rapport pour la période d'avril à septembre 2006 est en cours d'écriture.

Sur la base de ces rapports d'exécution, le Ministère des Finances espagnol, Autorité de Finances du programme INTERREG IIIA France Espagne verse le FEDER au SMEAG, chef de file du projet. Il a été versé au SMEAG le 12 juin dernier un montant de 66 976,62 € portant le total du FEDER reçu à 220 614,03 €.

Un récapitulatif des dépenses est fourni dans le tableau suivant (extraits des rapports d'exécution de mars 2005 et mars 2006).

| Partenaire                 | Coût d'objectif<br>fin 2006<br>(€ TTC) | Réalisé<br>(€ TTC) |                  |             |                  |
|----------------------------|--|--------------------|------------------|-------------|------------------|
|                            |  | Mars 05            |                  | Mars 06     |                  |
| SMEAG                      | 1 137 485                              | 41 %               | 462 764          | 60 %        | 682 336          |
| Val d'Aran                 | 123 424                                | 7 %                | 8 860            | 7 %         | 8 860            |
| Généralité de<br>Catalogne | 786 789                                | 5 %                | 38 828           | 7 %         | 54 526           |
| <b>TOTAL</b>               | <b>2 047 698</b>                       | <b>25 %</b>        | <b>510 452 €</b> | <b>37 %</b> | <b>745 722 €</b> |

Au vu de l'état d'engagement des actions du projet, le Sméag a souhaité organiser une réunion des partenaires en présence de l'Autorité de Gestion du programme Interreg IIIA. Cette réunion s'est tenue le 11 juillet dernier à Toulouse. *Le compte-rendu de cette réunion se trouve en annexe 4.1.1.*

Comme suite à cette réunion, le Sméag a saisi officiellement l'Autorité de Gestion pour la demande d'une prolongation jusqu'au 31 mars 2007. Afin de ne pas mobiliser inutilement des fonds européens qui pourraient être attribués à d'autres projets, le Sméag a aussi revu à la baisse le plan de financement du projet. *Le nouveau plan de financement se trouve en annexe 4.1.2.*

Ces éléments doivent être soumis à l'approbation du Comité de programmation Interreg IIIA France-Espagne le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

## **COORDINATION ET AVANCEMENT TECHNIQUE**

Les actions restant à réaliser sont les suivantes :

### **01-M1-A1 l'Observatoire Garonne**

Pour la partie française, il s'agit de continuer à assurer la maintenance du système et son alimentation au fur et à mesure de la production des données par les études. L'administration devra continuer jusqu'à la fin du projet.

Pour la partie catalane, il s'agit de terminer la caractérisation des ressources et des usages. Cette étude, et la structuration de la base de données devaient se terminer fin septembre.

### **01-M2-A1 Etude des Usages et Eclusées**

Pour la partie française, il s'agissait d'attendre la fin de l'étude de diagnostic de la retenue du Plan d'Arem. La première phase de cette étude s'est terminée en 2004. Des études complémentaires ont été conduites en 2005 et se sont terminées en juin 2006.

Cette étude a été engagée fin septembre pour une durée de 6 mois, donc jusqu'à mars 2007.

Pour la partie catalane, ce diagnostic doit se terminer fin septembre et les propositions d'amélioration de gestion en décembre.

### **01-M2-A2 Etude de la Dynamique fluviale et des espaces inondables**

Pour la partie française, la première phase de diagnostic global est terminée. Cependant, certains aspects demandent une expertise plus locale, notamment pour la gestion des atterrissements. Les résultats de cette étude seront diffusés par la mise en place de réunions locales en début d'année 2007.

Pour la partie catalane, cette étude est terminée et a été présentée en réunion publique en juillet 2005.

### **01-M3-A1 Réseau de mesure hydrométrique**

Pour la partie française, la réalisation de la station au Pont du Roi (territoire espagnol) qui avait été décidée en 2005, se confronte à des problèmes administratifs (maîtrise d'ouvrage et autorisation de l'autorité concédante dans le Val d'Aran). En 2006, le Sméag et la Diren ont donc décidé d'adapter la station au pont de Chaum, pour améliorer la qualité des mesures. Ces travaux ne peuvent intervenir qu'en période d'étiage, ils ont commencé en octobre pour se terminer en décembre. Si le projet est prolongé jusqu'en mars 2007, et qu'une solution pour la maîtrise d'ouvrage de la station au Pont du Roi est trouvée, le Sméag pourra envisager à nouveau d'être partenaire de sa construction.

Pour la partie catalane, l'état des lieux des stations de mesure et les propositions pour leur amélioration devaient se terminer en décembre.

### **02-M1-A1 Schéma Directeur d'Entretien du lit et des berges de la Garonne**

Pour la partie française, les travaux d'entretien paysager, fonctionnel et écologique de la végétation entre Fos et Saint-Béat se sont terminés fin octobre. Une réunion publique de restitution sera ensuite organisée début 2007.

Pour la partie catalane, le Schéma Directeur a été terminé et payé en 2006. Ensuite, un premier chantier de restauration de la végétation a été conduit à Salardu. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre la restauration de 2 chemins fluviaux, en vue d'améliorer l'accessibilité au fleuve. Ces travaux ont commencé fin septembre et devraient se terminer en décembre, sauf conditions climatiques défavorables.

### **02-M1-A2 Gestion coordonnée des déchets flottants**

Pour la partie française, l'étude est terminée depuis fin 2004, et a permis la réalisation d'un premier chantier d'entretien de la ripisylve et de nettoyage des déchets au Plan d'Arem, en 2005.

Pour la partie catalane, la première tranche de travaux de nettoyage a été réalisée en début d'année 2006, puis s'est interrompue du fait de débits trop importants. Les travaux ont repris depuis début septembre et devaient se terminer fin septembre. Si le projet est prolongé jusqu'en mars 2007, il est prévu de conduire une campagne de sensibilisation des citoyens. Il est aussi envisagé que le Val d'Aran participe à la construction d'un équipement de récupération des déchets au niveau du barrage du Plan d'Arem, comme suite aux travaux de nettoyage réalisés par le Sméag.

### **02-M1-A3 Vers la création d'un site Natura 2000 transfrontalier**

Pour la partie française, l'étude est terminée depuis fin 2004.

Pour la partie catalane, le plan de gestion et l'étude d'impact de la retenue de Sant Joan de Toran sont engagés depuis le 12 décembre 2005 et devait se terminer mi novembre. Concernant les actions pour améliorer les habitats des espèces Natura 2000 ainsi que l'étude supplémentaire pour une meilleure connaissance des espèces fluviales (truite, chabot), elles sont encore en cours de définition, à cause du retard pris par le plan de gestion. Cette étude et ces actions ne pourront être conduites que si le projet est prolongé jusqu'en mars 2007.

La restauration du chemin fluvial entre Les et Pont du Roi (sur le site Natura 2000 « Riu Garona ») et la mise en place des panneaux d'information sur les espèces ont été engagées en octobre et devraient se terminer en décembre.

### **02-M2-A1 Analyse des perceptions et potentialités :**

Cette opération est terminée pour les deux parties.

### **02-M2-A2 Plan de communication, sensibilisation et participation**

Cette opération est terminée pour les deux parties.

### **02-M2-A3 Guide environnemental, culturel et de loisirs**

Cette opération est terminée pour les deux parties.

### **02-M2-A4 Améliorer l'accessibilité à l'espace fluvial**

Pour la partie française, l'étude d'opportunité s'est terminée en 2005 et a été présentée publiquement en février 2006. Le contrat avec le maître d'œuvre pour la réalisation du sentier transfrontalier du Plan d'Arem a été signé en juin 2006. Ce projet demande une large concertation et sa validation est intervenue en octobre.

Les travaux pourront donc être engagés mi novembre et se terminer fin décembre, sauf conditions climatiques défavorables. Le paiement devrait alors intervenir début 2007.

Pour la partie catalane, la restauration du chemin fluvial à Betren est en cours de réalisation. Les travaux de restauration du chemin se sont terminés fin septembre et les équipements sont en cours d'installation.

## **PERSPECTIVES APRÈS 2006**

Pour organiser la poursuite de la coopération transfrontalière et se donner les moyens de partager l'autorité politique sur la Garonne avec le Val d'Aran, 3 grands axes de travail avaient été évoqués lors du Comité Syndical en octobre 2005.

### **- Permettre une gestion transfrontalière pour la Garonne**

Le projet INTERREG III A, va donner les premiers éléments d'une connaissance partagée de la Garonne entre France et Espagne. Au regard des ces premiers résultats, la question qui se pose alors est celle de la planification, puis de la gestion du fleuve de façon transfrontalière.

Si la réalisation d'études entre le Sméag et ses partenaires ne pose aucun problème particulier, la réalisation d'opérations d'investissement commun (station de mesure, système de récupération de déchets) est aujourd'hui impossible sans l'existence d'une structure juridique commune.

Une des possibilités à envisager est d'**institutionnaliser la coopération** avec l'ouverture du Syndicat Mixte au Val d'Aran et à la Catalogne, et éventuellement la Confédération Hydrographique de l'Ebre avec l'analyse des modalités de création d'un « district européen » ou d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale sur la Garonne.

Cette planification et gestion commune de la Garonne pourraient également être menées dans le cadre d'un **SAGE « transfrontalier », en ouvrant la CLE (Commission Locale de l'Eau) aux aranais et catalans**. Cette proposition a été évoquée avec le Ministre Catalan de l'Environnement de la Généralité de Catalogne, le Président du Conseil Général du Val d'Aran et le Commissaire des Eaux de la Confédération Hydrographique de l'Ebre. Ils ont donné leur accord de principe. Cette proposition devra être soumise au Préfet de Région lors de la création de la CLE.

### **- Faire de la Garonne un atout de développement local avec le Val d'Aran**

L'enjeu est de savoir comment favoriser une mise en valeur la Garonne au sein des politiques locales et transfrontalières de développement des territoires.

Une étude d'opportunité pour la réalisation d'aménagements, dont une Maison de Garonne, autour de la retenue du Plan d'Arem a été présentée en février 2006 aux acteurs des territoires du Val d'Aran et de la Haute-Garonne. L'ensemble des personnes présentes a répondu favorablement à cette initiative. *Le compte rendu de cette réunion est en annexe 4.1.3.*

Comme suite à cette réunion, le Sméag a engagé de façon prioritaire la réalisation d'un sentier transfrontalier d'interprétation de la Garonne qui devrait se terminer début 2007.

Il s'agit maintenant de continuer cette démarche par la mise en place d'un groupe de travail qui devra définir un projet de Maison de Garonne, dont la réalisation pourra bénéficier de nouveaux financements européens dans le cadre de la prochaine programmation 2007-2013. Ce groupe de travail devrait se constituer en début d'année 2007 à l'initiative de la Sous-Préfecture de Saint-Gaudens.

**- Faire de la Garonne un exemple interrégional et européen**

Le SMEAG a accueilli Eva LAMOTHE, étudiante en DESS « Affaires Européennes et Coopération transfrontalière », de mai à septembre 2005 pour la réalisation d'un état des lieux des rivières transfrontalières sur le massif des Pyrénées et mesurer l'opportunité de la mise en place d'un réseau de ces acteurs. Comme suite à l'assemblée de générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, à laquelle le SMEAG a présenté la démarche, il a été décidé d'élargir l'état des lieux à l'ensemble du territoire français. Les conclusions de cet état des lieux et les propositions pour fédérer les acteurs de ces rivières ont été validées en décembre 2005. Ce projet a été valorisé par la réalisation, par la MOT, d'une cartographie nationale des coopérations sur les rivières transfrontalières. *Des exemples de cette cartographie sont en annexe 4.1.4.*

Les propositions de cette étude ont été les suivantes :

- la MOT pourrait constituer l'animateur d'un réseau au niveau national,
- pour permettre une réelle efficacité devant le nombre important d'acteurs, il apparaît opportun de mettre en place des « chefs de file » par frontière,
- le Sméag ou la Communauté de Travail des Pyrénées pourrait être le chef de file sur la frontière franco-espagnole.

Devant ces résultats, la MOT a proposé au SMEAG d'organiser un premier séminaire sur ce thème dont l'organisation a été remise au 1<sup>er</sup> semestre 2007. En amont du séminaire organisé par la MOT, le SMEAG devrait organiser une réunion de travail à l'échelle franco-espagnole.

Je vous remercie pour votre attention.